

Mairie de VERCHAIX
Chef Lieu
74440 VERCHAIX
Tél: 04.50.90.11.24

Compte-rendu n°3
Conseil Municipal du 22 mai 2014 à 20 h

L'an **deux mil quatorze**, le **22** du mois de **mai**, le Conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 15 mai 2014

Nombre de Conseillers en exercice: 15

Présents: VAUDEY Joël, Maire, RUM Pascal, MORIO Daniel, PERREARD Hélène, adjoints, MULATIER Stéphane, RIONDEL Sabine, NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent, ROUILLER-MARTIN Pascal, BUCHS Bertrand, BERTHIN Chantal, GALLAGHER Eileen, COLLINET Maëlle, ZOBEL Jean-Paul.

Absente excusée: MISSILLIER Valérie.

Madame Maëlle COLLINET a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour et propose au Conseil Municipal d'y ajouter un nouveau point:
- modification des statuts de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Accord à l'unanimité

Ordre du jour:

Point ajouté à l'ordre du jour:

Modification des statuts de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

délibération n°D2014_0401

Les modifications proposées sont:

- Extension des compétences que la CCMG exerce au titre du développement économique permettant entre autre de participer au réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit,
- Suppression de la mention "aménagement d'un site d'évolution de quads et motos tout terrain sur le territoire" du bloc "protection et mise en valeur de l'environnement",
- Correction au sein du bloc "action sociale d'intérêt communautaire" de la compétence relative aux actions à destination des jeunes de la façon suivante: "gestion et création d'équipements publics et structures publiques d'accueil à destination des jeunes du territoire, existants et à venir. Soutien en faveur des structures d'accueil associatives ouvertes aux jeunes du territoire".

Accord à l'unanimité

1) Projet de construction de logements sur le site de la Pastorale: lancement du dossier

délibération n°D2014_0402

Le projet porte sur la construction de logements sur le site de la Pastorale.
Assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au cabinet AMOME Conseils
Coût des travaux = à définir

Planning:

Consultation maîtrise d'œuvre: juin/juillet 2014

Etudes de maîtrise d'œuvre: juillet 2014 – juillet 2015

Consultation travaux: janvier / mars 2015
Travaux: avril 2015 – avril 2016
Levée des réserves: mai 2016

25% de T2 (50 m² minimum)
50% de T3 (70 m² minimum)
25% de T4 (80 m² minimum)

Un contact sera pris avec Prioriterre pour avis sur le dossier (suivi par Nadia NASSIVERA et Laurent ROUGE).

Accord à l'unanimité.

2) Demandes de subvention au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires (FDDT)

3 dossiers vont être déposés auprès du Conseil Général:

n°1 - délibération n°D2014_0403

travaux d'entretien et de renforcement de la voirie communale
montant des travaux = 47.502,56 € HT

n°2 - délibération n°D2014_0404

sécurisation des déplacements avec la pose de glissières de sécurité
montant des travaux = 22.588 € HT

n°3 - délibération n°D2014_0405

construction d'un minigolf
montant des travaux = 34.512 € HT

Pour chaque dossier, accord à l'unanimité.

3) Constitution de la commission communale des impôts directs

délibération n°D2014_0406

La commission communale des impôts directs, dans les communes de moins de 2000 habitants, est composée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables dressée par le conseil municipal en nombre double.

Liste de propositions (seuls les 6 premiers de chaque liste seront désignés par le DDFiP)

Commissaires titulaires:

- M. Rodolphe BUCHS (propriétaire de bois)
- M. André DEFFAUGT
- M. Serge MICHIELON
- M. Jean-Paul VERSELL
- Mme Chantal BERTHIN
- M. Pascal ROUILLER-MARTIN (domicilié hors de la commune)
- M. Daniel MORIO – Le Bouchet 74440 VERCHAIX
- Mme Hélène PERREARD
- Mme Maëlle COLLINET
- Mme Eileen GALLAGHER
- Mme Sabine RIONDEL (propriétaire de bois)
- M. Guy COLLIN (domicilié hors de la commune)

Commissaires suppléants:

- M. Fernand ROUGE (propriétaire de bois)
- M. Stéphane MULATIER

- M. Pascal RUM
- M. Alain GARBE
- M. Philippe CHATENOUD
- M. Gilbert MISSILLIER (domicilié hors de la commune)
- Mme Nadia NASSIVERA
- M. Jean-Paul ZOBEL
- M. Bertrand BUCHS
- M. Laurent ROUGE
- Mme Lina MISLIN (propriétaire de bois)
- Mme Nathalie DERONT (domiciliée hors de la commune)

4) Installation d'une base de rafting: fixation du tarif pour l'occupation du terrain

délibération n°D2014_0407

M. Michel BELOUIN pour Haute Savoie Nature Aventure sollicite comme chaque année l'autorisation d'installer une base de rafting provisoire près du Giffre constituée d'un chalet mobile de 20m² environ, d'un mobile home pour l'accueil du public, d'une tente servant de vestiaire et d'un abri pour stocker le matériel de mi-mai à début septembre 2014.

Le remboursement de la consommation eau et électricité est demandé en fin de saison.

Une convention d'occupation temporaire du terrain communal a été signée avec M. BELOUIN.

Il est proposé de ne pas augmenter le prix de la location fixé à 450 € par mois.

Accord à l'unanimité.

5) Création des postes pour l'été 2014

délibération n°D2014_0408 - minigolf, entretien des fleurs, camping

Comme chaque été, il est nécessaire de recruter plusieurs personnes pour permettre l'ouverture du minigolf du 1^{er} juillet au 31 août de 10h30 à 20h30, entretenir les fleurs si besoin et assister le régisseur du camping.

Il est proposé de créer:

- 2 emplois à durée déterminée de 28h/semaine pour le minigolf, l'entretien des fleurs et le camping, du 1^{er} au 31 juillet 2014, y compris le week-end.
- 2 emplois à durée déterminée de 28h/semaine pour le minigolf, l'entretien des fleurs et le camping, du 1^{er} au 31 août 2014, y compris le week-end.

En cas d'absolue nécessité, ces contrats pourront être prolongés de 1 à 4 semaines. La rémunération mensuelle sera calculée sur la base de l'Indice Brut 330, Majoré 316 correspondant au 1^{er} échelon, échelle 3 du cadre d'emploi des Adjointes Techniques.

Accord à l'unanimité.

délibération n°D2014_0409 - entretien de la voirie, des espaces verts et des fleurs et attribution de l'IEMP

Pour pallier aux absences des agents titulaires pendant les périodes de congés d'été, il est nécessaire de recruter, du 1^{er} juillet au 31 août 2014, une personne pour assurer l'entretien de la voirie, des espaces verts et des fleurs cet été. Il est proposé de verser, comme les années précédentes, l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures à cet agent non titulaire. La rémunération mensuelle sera calculée sur la base de l'Indice Brut 330, Majoré 316 correspondant au 1^{er} échelon, échelle 3 du cadre d'emploi des Adjointes Techniques.

Accord à l'unanimité.

6) Demandes de dérogations scolaires

délibération n°D2014_0408

Demande de dérogation scolaire présentée par Monsieur Alain GUYENOT et Madame Claudia COSIO domiciliés à Verchaix, La Pleigne, qui souhaitent que leur fils Simon GUYENOT continue sa scolarité à l'école de Taninges à la rentrée de septembre 2014.

Avis favorable à la majorité (1 abstention Maëlle COLLINET).

délibération n°D2014_0408

Demande de dérogation scolaire présentée par Monsieur LELEU et Madame GOUILLOUT domiciliés à Taninges, Verdevant, qui souhaitent scolariser leur fils Adrien LELEU né le 30 juin 2008 en CP à l'école de Verchaix à la rentrée de septembre 2014.
Avis favorable du Maire de Taninges.

Avis favorable à l'unanimité.

délibération n°D2014_0408

Demandes de dérogation scolaire présentées par M. et Mme Emeric GAUDILLAT qui, à la rentrée prochaine, seront domiciliés à Verchaix, La Combe et souhaitent scolariser leurs enfants Agathe GAUDILLAT et Lyssandre GAUDILLAT à l'école de Samoëns à la rentrée de septembre 2014.

Avis défavorable à la majorité (1 abstention Nadia NASSIVERA).

7) 11^{ème} Pass'Portes du Soleil: convention pour la mise en place des secours hélicoptés

délibération n°D2014_0409

La 11^{ème} Pass'Portes du Soleil MTB se déroulera sur le domaine des Portes du Soleil les 27, 28 et 29 juin prochains. La Commune de Verchaix étant traversée par cette manifestation, une convention doit être signée avec la société Mont Blanc Hélicoptères pour la mise en place du dispositif de secours hélicoptés.

Accord à l'unanimité

8) Demande de subvention

délibération n°D2014_0410

Demande de subvention d'Eulalie CASTELLA et Louise CLERENTIN pour participer au raid 4L Trophy du 18 au 25 février 2015.

Leur proposer une présentation avec vidéos/photos à la salle polyvalente à leur retour.

DM n°1:

C/6574	Subvention les Raïdeuses	500,00 €	
C/7482	Compensation droits mutation		500,00 €

Accord à la majorité pour l'attribution d'une subvention de 500 € (1 contre Hélène PERREARD).

9) Extension du réseau des eaux usées à Graverruaz: engagement des travaux auprès du SIVOM MSSV

délibération n°D2014_0411

Afin de permettre le raccordement de la propriété Nachon à Graverruaz, une extension du réseau d'assainissement sous voirie publique est nécessaire. La participation de la Commune s'élève 12.000 € soit 40% du coût global des travaux, 60 % étant à la charge du SIVOM MSSV.

Accord à l'unanimité

10) Délibération du 17 avril 2014 fixant les délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire: précision sur les limites à l'exercice des droits de préemption

délibération n°D2014_0412

Pour mémoire, la délibération n°D2014_0320 du 17 avril 2014 délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre des décisions et notamment d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal.

Le contrôle de légalité demande que les limites fixées par le conseil municipal soient précisées dans la délibération. Il est proposé d'ajouter la limite financière de 250.000 €.

Accord à l'unanimité

11) Questions diverses

- glissement de terrain de la Verne : jugement favorable du Tribunal, M. Vandermeeren, la commune et son assureur Groupama sont condamnés in solidum, les travaux seront ainsi financés par Groupama.

- avenir de la Poste de Verchaix-Morillon:

Fermeture à moyen terme et mise en place d'une agence postale dont le lieu d'installation est à définir.

- SIVM du Haut-Giffre:

Président = Yves LAURAT

Jean-Paul ZOBEL a été élu vice-président

- SIVOM MSSV:

Président = Alain DENERIAZ

Joël VAUDEY a été élu 2^{ème} vice-président

- CCMG:

Augmentation de la fiscalité de 6%.

- Logements aidés:

Les recours sont épuisés, les travaux pourraient commencer au printemps.

A voir: le déplacement du transformateur et l'enfouissement d'une partie de la ligne électrique aux frais de la commune.

- voirie – bâtiments (Pascal RUM):

Commission voirie en attente.

Maison Nachon et Eglise: en attente du rapport d'expertise

- réforme des rythmes scolaires (Hélène PERREARD)

Suite aux assouplissements autorisés par le décret du 7 mai 2014, le regroupement des activités est proposé sur un après-midi le mardi ou le vendredi, encore à définir.

- ZA des Hottes Est (Pascal ROUILLER-MARTIN et Jean-Paul ZOBEL)

Débordement des propriétaires de la zone artisanale sur le terrain communal. Dossier à suivre.

- agriculture – forêts (Stéphane MULATIER)

Demande de terres agricoles pour l'installation d'une culture maraîchère biologique: voir terrain de 1000 m² au Bouchet à côté de M. Silvestre (bande verte du LT à vérifier).

Les travaux de broyage au Chaumieu sont terminés.

Visite des alpages de la commune samedi 14 juin.

- SI de Joux-Plane (Bertrand BUCHS)

Vente du TS de la Charniaz à la SA Téléphérique du Pleney.

- reportage photos aériennes

Accord à l'unanimité

- ZA de l'Epure 2 (Daniel MORIO)

Proposition de division du lot 22 pour l'installation de la boulangerie.

Accord à l'unanimité

Fin de la réunion à 22h55.